

*** FICHE SIGNALÉTIQUE ***

Cette fiche signalétique est transmise à votre compagnie pour fournir à votre direction et aux employés qui travaillent avec ce produit l'information santé et sécurité récente. Veuillez lire les informations sur ces feuilles et les transmettre aux responsables de l'implantation du « Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail (SIMDUT) ». Veuillez aussi rendre disponibles ces informations aux employés qui en font la demande.

Date de préparation : 09/11/12

6332-000

SECTION I IDENTIFICATION DU PRODUIT ET UTILISATIONS

Fabricant	: W. R. MEADOWS DU CANADA	SIMD
Adresse	: 70, Hannant Court Milton, Ontario L9T 5C1	Santé : 1 Feu : 0 Réactivité : 0 Protection personnelle :
Téléphone	: (905) 878-4122	
Urgence	: 1-800-424-9300 Chemtrec	

(Évaluation du risque : 0=minime,1=léger,2=modéré,3=élevé,4=extrême,*=chronique)

Classe de produit : D2B, Matières toxiques
 Numéro d'identification du produit : 6332-000
 Identification du produit : **BEM**
 Utilisation du produit : Imperméabilisation

SECTION II COMPOSANTS DANGEREUX

N° du ou des composant(s) dangereux*	CAS #	% en			ACGIH			
		Poids	DL50	CL50	VS/MPT	VS/plafond	VS/LECT	Peau
1. Asphalte de pétrole	8052-42-4	Exclusif	NE	NE	5 mg/m ³ *	NE	NE	NE
2. Aminosilane	1760-24-3	1 à 5	7460 mg/kg**	NE	NE	NE	NE	NE

*: Une information plus complète sera fournie au médecin ou à l'infirmière en cas d'urgence médicale. Aucun des composants de ce produit n'est reconnu comme étant cancérigène. NE = Non établi *=Vapeurs **=Rat

Les données relatives aux composants sont définies en accord avec le sous-paragraphe 13 (a) (i) à (iv) de la loi sur les produits dangereux.

SECTION III PROPRIÉTÉS PHYSIQUES

État physique	: Semi-solide	Densité de vapeur	: > 1 (Air = 1)
Gravité spécifique	: 1,42	Vitesse d'évaporation	: NE
Odeur/Apparence	: Pâte marron à légère odeur organique	Pourcentage de volatile	: NE
Pression de vapeur	: NE	Point de congélation	: NE
pH	: SO	Point d'ébullition	: NE
Seuil de l'odeur	: NE	Coefficient de distribution eau/pétrole	: NE

SECTION IV INFLAMMABILITÉ ET RISQUE D'EXPLOSION

Conditions d'inflammabilité : Aucune dans des conditions normales d'utilisation Température d'auto-allumage : NE
 Moyens d'extinction : Eau pulvérisée, mousse, dioxyde de carbone ou agent chimique en poudre
 Point éclair et méthode : SO Sensibilité à un impact mécanique : Non
 Limites d'inflammabilité : LEI : NE LES : NE Sensibilité à une décharge électrostatique : Non
 Produits de combustion dangereux : Monoxyde de carbone, dioxyde de carbone, oxydes de soufre, sulfure d'hydrogène et/ou produits de combustion incomplète. Ne pas respirer les fumées ni les vapeurs.

SECTION V STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Stabilité chimique : Stable
 Sinon, dans quelles conditions :
 Incompatibilité (matières à éviter) : Éviter le contact avec les matières oxydantes et l'humidité.
 Conditions de réactivité : Aucune
 Produits de décomposition dangereux : La combustion produit du monoxyde de carbone, du dioxyde de carbone, des oxydes de soufre, du sulfure d'hydrogène et/ou des produits de combustion incomplète. Ne pas respirer les fumées ni les vapeurs.

SECTION VI PROPRIÉTÉS TOXICOLOGIQUES

Voie(s) d'entrée :
 Effet(s) en cas d'exposition aiguë au produit :
CONTACT AVEC LES YEUX : À cause de la présence du composant 2, ce produit peut causer une grave irritation des yeux.
CONTACT AVEC LA PEAU : L'exposition peut causer une légère irritation de la peau. Le contact prolongé ou répété peut provoquer des rougeurs, des brûlures, un assèchement et un fendillement de la peau. Les personnes présentant des troubles cutanés préexistants peuvent être plus sensibles

Date de préparation : 09/11/12

6332-000

FICHE SIGNALÉTIQUE

Date de préparation : 09/11/12

6332-000

aux effets de ce produit. À cause de la présence des composants 1 et 2, un contact prolongé ou répété peut causer une délipidation et un assèchement de la peau pouvant provoquer une dermatite.

INHALATION : L'inhalation n'est pas une voie d'entrée du fait de la faible volatilité du produit.

INGESTION : L'ingestion peut causer une irritation du conduit gastro-intestinal et/ou une ulcération ou des brûlures de la bouche et de la gorge. À cause de la présence du composant 2, l'ingestion peut causer des nausées, des vomissements, de la diarrhée et de l'agitation.

SIGNES ET SYMPTÔMES : Symptômes d'irritation des yeux : douleur, larmolement, rougeur et gonflement. Symptômes d'irritation de la peau : rougeur, enflure et éruption. Symptômes d'irritation du système respiratoire : écoulement nasal, mal de gorge, toux, gêne dans la poitrine, souffle court et capacité pulmonaire réduite. Symptômes d'irritation gastro-intestinale : mal de gorge, douleur abdominale, nausées, vomissements et diarrhée.

CONDITIONS MÉDICALES AGGRAVANTES : Les troubles cutanés, oculaires et respiratoires peuvent être aggravés suite à l'exposition au produit.

PROPRIÉTÉS TOXICOLOGIQUES : D'après des études sur des animaux de laboratoire enduits, certains asphaltes peuvent posséder une faible activité cancérigène. Les travailleurs n'ayant pas une bonne hygiène personnelle et dont la peau est exposée de façon directe et répétitive aux asphaltes pétroliers pendant plusieurs années peuvent potentiellement risquer de développer un cancer de la peau. Les contacts directs, intermittents ou occasionnels, avec des asphaltes pétroliers ne sont pas censés avoir des effets sérieux sur la santé en autant que de bonnes mesures d'hygiène personnelle, telles que celles définies dans cette fiche signalétique, soient suivies. De plus, les vapeurs d'asphalte peuvent contenir des hydrocarbures aromatiques polycycliques dont certains sont reconnus comme étant cancérigènes.

Limites d'exposition : Voir Section II

Effet(s) d'une exposition chronique au produit :

Cancérogénicité : Non établie

Reprotoxicité : Non établie

Térogénicité : Non établie

Mutagénicité : Non établie

Propriétés synergétiques : Non établie

SECTION VII

MESURES PRÉVENTIVES

Équipement de protection personnelle : Porter des verres de sécurité, des lunettes étanches ou un masque anti-éclaboussures pour éviter le contact avec les yeux. Les verres de contact ne devraient pas être portés. Porter des gants et des vêtements de protection appropriés pour éviter tout contact avec la peau et les vêtements.

Sécurité intégrée : Aucune dans des conditions normales d'utilisation

Procédure en cas de fuite ou de déversement : GROS DÉVERSEMENT>>Évacuer le personnel non protégé de la zone dangereuse. Porter des vêtements de protection appropriés. Obtenir la source de la fuite si c'est sans danger. Retenir et contenir. Si un nuage de vapeur se forme, un brouillard d'eau peut être utilisé pour l'éliminer; contenir l'écoulement. Retirer avec une suceuse mobile ou pomper dans des bacs de récupération/stockage. Essuyer le résidu avec un produit absorbant tel que l'argile, le sable ou toute autre matière adéquate; placer dans un contenant étanche pour une élimination adéquate. Laver la surface avec de l'eau pour éliminer toute trace; disposer des solutions de lavage tel que ci-dessus. PETIT DÉVERSEMENT>>Ramasser avec un matériau absorbant et placer dans un contenant étanche; sceller bien pour une élimination appropriée.

Élimination des déchets : Suivre les règlements locaux, provinciaux et fédéraux sur l'élimination des déchets.

Équipement/procédure lors des manipulations : Éviter le contact direct.

Exigences de stockage : Stocker dans un endroit sec. Protéger du gel. Garder les contenants fermés en dehors de leur utilisation.

Information particulière sur le transport : Aucune

SECTION VIII

MESURES DE PREMIERS SOINS

CONTACT AVEC LES YEUX : Si une irritation ou une rougeur apparaît, transporter la victime loin de la source d'exposition, à l'air pur. Rincer immédiatement les yeux avec de l'eau pendant au moins quinze (15) minutes. Si les symptômes persistent, faire un suivi médical.

CONTACT AVEC LA PEAU : Nettoyer minutieusement la zone affectée avec de l'éthanol, puis laver avec de l'eau et un savon doux.

INHALATION : Si des symptômes respiratoires se manifestent, transporter la victime loin de la source d'exposition à l'air pur. Si les symptômes persistent, faire un suivi médical. Si la victime ne respire plus, commencer immédiatement la respiration artificielle. Si des difficultés respiratoires se manifestent, de l'oxygène devrait être administré par du personnel qualifié. Faire un suivi médical immédiatement.

INGESTION : Ne pas provoquer de vomissements. Vomir causerait davantage de dommages à la gorge. Diluer en faisant boire de l'eau ou du lait si la victime est consciente. Consulter un médecin, un hôpital ou un centre antipoison et/ou transporter dans une unité d'urgence immédiatement.

L'information ci-incluse est basée sur les données dont nous disposons et est considérée comme étant exacte. Cependant, nous ne fournissons aucune garantie, explicite ou implicite, en ce qui concerne l'exactitude des données ou des résultats découlant de leur utilisation. Nous n'assumons aucune responsabilité pour les lésions entraînées par l'utilisation du produit décrit ici.

SECTION IX

PRÉPARATION DE LA FICHE SIGNALÉTIQUE

Préparé par : David Carey

Téléphone : (847) 683-4500

Date de préparation : 09/11/12

Numéro d'identification du produit : 6332-000